

# COMMUNE DE PUPILLIN

## 39600

### N° 33 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 11 MAI 2017

**Présents :** JAQUIER Christian, BRENIAUX Blandine, CRINQUAND Mickaël, LORENTZ Jean-Jacques, FORESTIER Arnaud, THIEVENT Claudine

**Absent excusé :** JOLY Lionel,

**Absentes :** CHARLES Valérie, MAIRE Corinne

**Secrétaire de séance :** THIEVENT Claudine

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

#### **ORDRE DU JOUR :**

- 1) Étude de devis : voirie et chauffe-eau
- 2) Remplacement employé communal
- 3) Emprunt
- 4) Demandes de subventions
- 5) Encaissement d'un chèque
- 6) Participation à l'école de musique d'Arbois
- 7) Questions diverses

#### **1) Étude de devis : voirie et chauffe-eau**

Le conseil **accepte à l'unanimité le devis** de l'entreprise Point à Temps Jurassien de Champagnole afin de reboucher les trous dans les différentes rues du village, **pour un montant de 4 416 € TTC.**

De nouveaux devis seront demandés pour le chemin du Château d'eau, pour la purge Rue de Montjeantôme et pour les ralentisseurs aux entrées du village qui, sur conseil de la DDT doivent faire 7 mètres de long.

Le chauffe-eau de la salle ne fuit plus pour l'instant. **De nouveaux devis seront demandés** et une isolation du mur situé derrière ce chauffe-eau pourra être réalisée.

#### **2) Remplacement employé communal**

Le conseil **décide d'embaucher M. Louis SCHOTT** en remplacement de M. PERROUX Philippe pour 35 heures hebdomadaires et pour **2 mois à compter du 6 juin 2017**. Il sera placé à l'échelon 1 indice brut 247, indice majoré 325 de l'échelle C1.

Le conseil autorise à l'unanimité le Maire à recruter cet agent contractuel.

#### **3) Emprunt**

Après étude des différentes propositions, **le conseil décide à l'unanimité de contracter un emprunt de 110 000 € auprès de la Banque Populaire pour une durée de 20 ans.** Le taux proposé est de 1,49 % sans frais de dossier. Le débloqué pourra se faire sur une année. Cet emprunt figure sur le Budget Primitif 2017.

#### **4) Demandes de subventions**

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas donner de suite favorable aux demandes de subventions reçues en ce début d'année.

## **5) Encaissement d'un chèque**

Le conseil autorise le Maire à encaisser un chèque de 613,75 € correspondant au bénéfice de la soirée Brassens qui servira au fleurissement du village. Le conseil remercie l'ASCP, le groupe « La Mauvaise Herbe » (qui a joué bénévolement) ainsi que tous les habitants qui ont participé à cette soirée.

## **6) Participation à l'école de musique d'Arbois**

Le Maire d'Arbois demande aux communes du canton de participer au financement de l'école de Musique d'Arbois en fonction du nombre d'élèves inscrits. Le coût par élève serait de 622 € par enfant et 5 élèves de Pupillin sont inscrits pour l'année scolaire 2016/2017.

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas répondre favorablement à cette demande car la commune de Pupillin subit également les baisses de dotation de l'état et n'a pas prévu cette dépense au budget 2017. Il reste cependant ouvert à toute discussion avec la ville d'Arbois ou avec la nouvelle communauté de communes.

## **7) Questions diverses**

\* Suite à la délibération du conseil municipal du 15 mars 2017 refusant la fin de la délivrance des cartes d'identité par la commune, les parlementaires M. Jean-Marie SERMIER, M. Gilbert BARBIER et M. Gérard BAILLY apportent leur soutien.

La Préfecture, elle se justifie et explique que nous avons tort de refuser ce nouveau dispositif doré et déjà en place.

### **\* Alimentation en électricité des éoliennes de Chamole :**

Le Maire rappelle que la commune n'a pas eu d'autre choix que de laisser passer les câbles sur le domaine public étant donné que les propriétaires des terrains sur lesquelles ces câbles devaient initialement passer (d'après l'étude initiale) ont refusés le passage sur leur terrain.

Les désagréments engendrés par les travaux ne sont donc pas du ressort de la commune et la maîtrise d'ouvrage est réalisée par la société Enedis.

## **INFORMATIONS :**

### **Élections législatives :**

**Dates :** dimanches 11 et 18 juin 2017.

**Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.**

La commune recherche des habitants volontaires, inscrits sur la liste électorale qui seraient disponibles pour tenir le bureau de vote avec les membres du Conseil Municipal.

Ils sont invités à se faire connaître en Mairie.

### **Sécurité Routière :**

« La 10ème journée des Braves » est organisée le **dimanche 21 MAI 2017 afin de sensibiliser à la reprise de la conduite des motos sur le Circuit de Bresse de 8h à 19h30. Formulaire d'inscriptions disponible à la Mairie.**

### **Formation premiers secours :**

**Une initiation aux premiers secours « enfant et nourrisson » est organisée le samedi 3 juin 2017 de 9h à 13h dans les locaux de la Croix Rouge d'Arbois. Pour vous inscrire, contactez le responsable local : Jean-Luc Béguin : 06.16.31.16.53 ou 03.63.40.02.10.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10.

**Le maire**

**La secrétaire de séance**

**Christian JAQUIER**

**Claudine THIEVENT**